

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME I.

v. 7-8
1851-52



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ
9, RUE DE LA MADELEINE.

1851

MONNAIE D'ARNOLD, SEIGNEUR DE STEYN,

FRAPPÉE A KARINIA (?).

PL. XVIII, n° 2.

Lion heaumé, type du boddrager de Louis de Male :
TRNO LVDOVS : DEI : GRX : DNS
STEIN..

— Grande croix coupant les deux légendes : MON |
ETA | KTR | INE. — ✱ BENE.. | ... :
Q : VE | NT : I : NO | MINE : D.

B.B. 1.54.

Cabinet de M. Serrure.

Cette pièce offre un nouvel et curieux exemple des subterfuges qu'on employait dans l'imitation des monnaies. Ce n'était pas assez, pour les petits seigneurs, de reproduire les types et quelquefois les armoiries des princes plus puissants ; il fallait, à l'occasion, dénaturer les noms pour les faire ressembler à ceux des pièces originales.

Arnold de Steyn, qui, ainsi que son voisin, Thierry-Loef de Hornes (¹), imitait les *boddragers* de Louis de Male, voulait avoir une légende qui commençât par *LUDOVICVS*. *Arnoldus* ne ressemble guère à *Ludovicus* ; mais on ne s'arrêtait pas à une pareille difficulté. Au lieu de placer le nom à l'endroit ordinaire on le coupait en deux. *TRNO* se

(¹) *Revue de la numismatique belge*, t. 1^{er}, 2^e série, p. 148.

mettait avant le commencement simulé de la légende, qui alors, à l'aide d'un V intercalé, devenait LVDOVS ; le tour était fait. On avait ainsi les trois premières lettres semblables à celles des bons *boddragers*, et le peuple, qui n'était pas numismate et savait à peine lire, acceptait pèle-mêle les pièces de Flandre et celles de Steyn. Or, comme les pièces de Steyn sont à un titre beaucoup plus bas que celles de Flandre, peut-être de moitié, on obtenait par cette industrie un bénéfice qui n'était ni modéré ni honnête, mais qui devait faire une des principales branches de revenu pour les petits dynastes d'alors.

Steyn ou Stein, commune de la province hollandaise de Limbourg, canton de Meerssen, arrondissement de Maestricht, à 2 lieues et $\frac{3}{8}$ nord de cette ville, sur la rive droite de la Meuse, était autrefois une seigneurie considérable du pays de Liège, dans le comté de Looz. Sa possession fut plusieurs fois contestée à l'évêque par les rois d'Espagne, co-seigneurs de Maestricht, puis par les États-Généraux des Provinces-Unies.

Les sires de Steyn, d'après l'opinion la plus accréditée, provenaient d'une branche de la maison de Looz. Arnold, celui à qui on doit attribuer le *demi-boddrager*, vivait dans le dernier tiers du XIV^e siècle. Il figure, sous Jean III, parmi les vassaux du Brabant et est qualifié de sire de Steyn, Plancenoit, Ohain, etc. (¹).

Sa fille, héritière et dame de Steyn, épousa Daniel de Merwede, chevalier, et fit ainsi passer Steyn dans cette famille.

(¹) BUTKENS, *Trophées du Brabant*, liv. IV, p. 435. L'écusson d'Arnold porte le n^o 43.

On connaît une mite (monnaie noire) de Jeanne de Merwede, frappée à Stein (1). Cette Jeanne, petite-fille de Daniel, fut mariée à Philippe, sire de Spangen, dont elle ne laissa pas de postérité. Elle avait succédé à sa sœur, Marguerite, épouse de Guillaume de Brederode, décédée aussi sans enfants, en 1451. Les mites de Jeanne sont donc postérieures à cette date.

La seigneurie de Steyn passa ensuite, et nous ignorons par quelle transmission, aux barons de Batenbourg de la maison de Bronckhorst. En 1628, Ernest de Groesbeeck prenait le titre de seigneur de Steyn, Belvaux, Vieux-Sart, etc. (2). Aujourd'hui le château de Steyn appartient à M. Dejacr, de Liège.

Il ne nous a pas été possible de découvrir quelle est la localité, village ou château, qui se cache sous le nom latin de *Karinia* ou *Rarinia*. On ne doit naturellement la chercher que parmi les possessions d'Arnold. Une ressemblance de nom, comme Keer, près de Maestricht, Raeren, près d'Aix-la-Chapelle, ou le château de Raur, près de Meerssen, ne suffit pas, si l'on ne prouve que cette terre a appartenu à Arnold, et de plus, qu'elle était franche ou impériale.

Le château de Raur, s'il réunissait ces conditions, nous paraîtrait, à cause de sa proximité de Stein, devoir être préféré à tout autre endroit, et c'est aussi l'opinion de M. Perreau qui a fait une étude spéciale de la numismatique limbourgeoise. Mais il resterait à prouver que les sires de Stein ont possédé le château de Raur.

R. CHALON.

(1) *Revue de la numismatique belge*, t. 1^{er}, p. 152.

(2) LEROY, *Topographia Gallo-Brabantica*, p. 151.



I. A.

